



N°1

du 31/08 au
06/09/2022

Rédacteurs

TERRES INOVIA en collaboration avec la Chambre d'Agriculture de l'Eure-et-Loir.

Observateurs

AXEREA, CA 18, CA 28, CA 36, CA 37, CA 41, CA 45, CETA CHAMPAGNE BERRICHONNE, FDGEDA DU CHER, UCATA.

Relecteurs

La Chambre d'Agriculture du Loiret, SRAL Centre.

Directeur de publication :

Philippe NOYAU,
Président de la Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire

13 avenue des Droits de l'Homme – 45921 ORLEANS

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, qui ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité

Colza

RESEAU 2022-2021

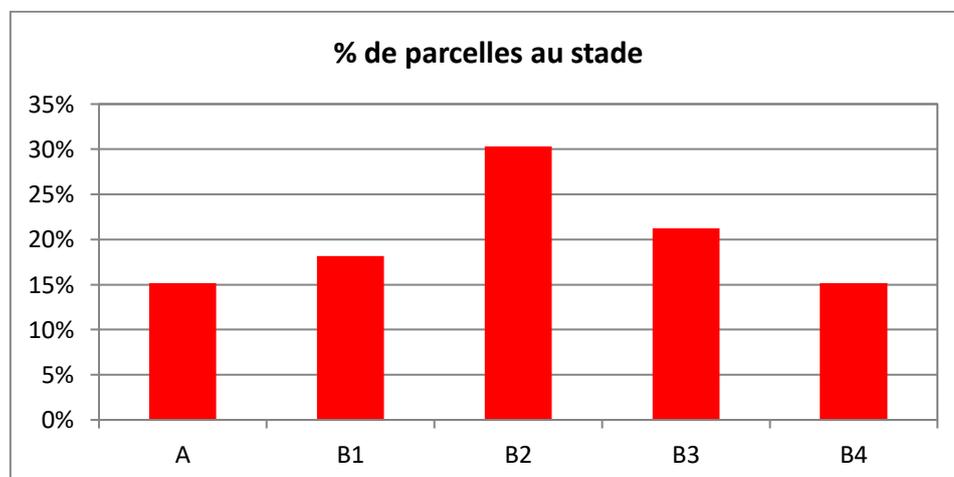
Le réseau est actuellement composé de 52 parcelles réparties sur l'ensemble de la région Centre-Val de Loire. Les observations sont disponibles pour 44 parcelles cette semaine.

STADES DES COLZAS

La répartition des pluies est très inégale depuis début août et jusqu'à ces derniers jours sur la région Centre-Val de Loire. Les conditions sèches restent majoritaires à l'échelle du territoire.

Près de 25 % des parcelles déjà déclarées dans le réseau ne sont pas levées à ce jour. Des parcelles prévues dans le réseau BSV 2023 ne sont pas encore enregistrées soit car non semées ou non levées.

Pour les zones ayant bénéficié des pluies, les stades sont compris entre cotylédons et 4 feuilles en lien avec dates des pluies et date de semis.



ALTISE DES CRUCIFERES OU PETITES ALTISES

Contexte d'observations

Si seulement 25 % des cuvettes signalent la présence de petites altises, la présence de dégâts sur feuilles concerne plutôt 50 % des parcelles observées.

La pression reste cependant mesurée car la moyenne des plantes touchées est de 14 % avec des valeurs extrêmes comprises entre 1 et 80.

Mais c'est la destruction foliaire qui est l'indicateur primordial à prendre compte pour évaluer le risque. Dans ce cas là une seule parcelle dépasse le seuil de 25 % avec 30 % de surface foliaire détruite. Pour les autres parcelles, les valeurs sont comprises entre 1 et 17 % pour une moyenne proche de 6 %.

La surveillance quotidienne principalement des bordures pour toutes les parcelles à moins de 3 feuilles doit se maintenir.

Le risque doit être évalué à la parcelle. Il peut être considéré entre **faible** et **moyen** à l'échelle régionale. **Attention aux parcelles en cours de levée avec des colzas à proximité dont les repousses pourraient être déchaumées.**

Reporter toutes destructions de repousses si vous ou vos voisins ont des parcelles de colzas à moins de 3 feuilles à proximité.

Pour rappel :

Il n'existe pas à ce jour de résistance identifiée aux pyréthrinoïdes pour l'altise des crucifères.

Période de risque

→ Depuis la levée jusqu'au stade 3 feuilles.

Seuil indicatif de risque

→ 8 pieds sur 10 portants des morsures. Il ne faut pas dépasser plus ¼ de la surface végétative détruite. Au-delà du nombre de plantes avec dégâts, il est important de déterminer la surface végétative endommagée. En cas de levée tardive (après le 1^{er} octobre), la vitesse de développement des colzas est ralentie et le seuil peut être abaissé à 3 plantes avec morsures sur 10.



Moins de 25 % de la surface touchée



Plus de 25 % de la surface touchée

ALTISE D'HIVER - PIEGEAGE

A ce jour, deux grosses altises signalées dans l'ensemble du réseau, 1 dans le sud de L'Indre, l'autre dans le nord du Cher.

AUTRES OBSERVATIONS

Des dégâts de limaces sont signalées dans 4 parcelles. Ces parcelles sont situées dans l'Indre, le Loir-et-Cher et l'Eure-et-Loir. Les dégâts sur feuilles restent faibles pour l'instant. **La vigilance est de rigueur pour les secteurs où les cumuls de pluies peuvent être importants ces derniers jours.**

Des dégâts de pigeons sont signalées dans une parcelle du Loir-et-Cher. L'absence de végétation « verte » dans la plaine conduit différents ravageurs à se porter sur les cultures présentes. **La surveillance régulière est de rigueur.**

Les premiers pucerons verts sont observés sur une parcelle du sud de l'Indre. **Une observation en dessous de feuilles est nécessaire pour évaluer leur présence.**

**ABONNEZ-VOUS GRATUITEMENT
AUX BSV DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE**

<http://bsv.centre.chambagri.fr/>